

Relevé de décisions - Séance du 09 octobre 2014

1. Visite de l'école Jean-Jaurès de Draveil le jeudi 22 septembre 2014

Dans le cadre des visites programmées par le CHSCTD, une délégation s'est déplacée à l'école élémentaire Jean-Jaurès de Draveil le jeudi 22 septembre au matin. Comme suite aux observations faites lors de la visite des lieux et par l'ensemble des personnels, des préconisations concernant l'école ont été formulées. Ces préconisations ont, pour certaines, un intérêt au niveau départemental et ont été validées par le CHSCTD.

2. Risques psychosociaux

Madame LE BOT, psychologue du travail, a présenté les facteurs de risques psychosociaux et indiqué que les formations concernant cette question se développent. Une formation pour les personnels d'encadrement (chefs d'établissement, inspecteurs de l'Éducation nationale, attachés d'administration) est déjà programmée pour le 1^{er} semestre 2015. Le groupe de travail académique travaille à la rédaction de guides et de procédures afin d'aider les personnels.

3. Communication vis-à-vis des agents

L'ensemble des personnels du département sera destinataire des documents relatifs aux missions et à la saisie du CHSCTD au titre de 2014-2015. Ces documents doivent être affichés de manière à être consultables par tous les personnels des différentes structures.

4. Bilan des PPMS

On note une augmentation de plus de 20% des écoles et des établissements ayant un PPMS. Ce sont 34% d'écoles et établissements supplémentaires qui ont validé leur PPMS en 2013-2014. L'effort doit être poursuivi sur les années à venir pour que chaque école et établissement dispose d'un PPMS et pour actualiser les plus anciens.

5. Situations diverses

Lycée Poincaré - Palaiseau

L'ensemble des personnels de la Vie Scolaire a été renouvelé à la rentrée scolaire et un 3^{ème} CPE affecté à la rentrée 2014.

Collège Chantemerle – Corbeil-Essonnes

Le principal a été accompagné par la Proviseure Vie Scolaire. Un audit de l'établissement doit avoir lieu et préconisera des formes d'accompagnement.

LP Eiffel - Massy

La situation de tension interne à l'établissement fait l'objet d'un suivi particulier et les agents qui l'ont souhaité ont été reçus par le médecin des personnels. Les agents en souffrance qui n'auraient pas déjà rencontré le Docteur DESSONET, médecin des personnels, peuvent le contacter. Madame LE BOT, psychologue du travail, peut être sollicitée pour aider à gérer des conflits de groupe.

Le LP Eiffel de Massy a fait l'objet d'un audit.

Collège Weiler - Montgeron

Dans le cas de mise en œuvre d'un mi-temps thérapeutique, l'organisation du temps de travail et l'accès à l'ascenseur adapté ont fait l'objet d'une vérification auprès du chef d'établissement. Il est rappelé que les situations personnelles au sein des structures ne doivent pas faire l'objet de communication, ni en interne à l'établissement, ni à des éléments extérieurs.

Ecole Jean-Jaurès – Athis-Mons

Pour la seconde fois, une fuite de gaz a été constatée le 24 septembre 2014 dans cette école. ERDF a réparé la fuite et indiqué qu'aucun danger n'existait.

Ecole Jean-Macé – Corbeil-Essonnes

L'incendie nocturne de l'école Jean-Macé a fait l'objet d'un suivi de terrain et de l'accompagnement des personnels par l'IEP de Corbeil-Essonnes. Les personnels ont été concernés par le changement d'école pendant la durée des travaux de réparation et de nettoyage.

Collège Antoine de Saint-Exupéry – Boussy-Saint-Antoine

Le remboursement des journées de service non fait au 1^{er} trimestre 2013 est en cours au rectorat, y compris pour les collègues mutés.

Collège Sonia-Delaunay – Grigny

Des faits relevant du droit pénal ont fait l'objet de dépôts de plainte depuis 2013 et relèvent donc de la compétence du Procureur de la République.

Collège Jean-Vilar - Grigny

Une démarche collective concernant des incidents survenus en juillet 2014 a conduit à une inscription dans le registre de santé et sécurité au travail. Les personnels s'inquiètent d'avoir été reçus individuellement par le principal. Une information sera recherchée auprès du principal.

Gymnase municipal de Draveil

Les personnels des écoles utilisant le nouveau gymnase de Draveil s'alarment du bruit très gênant pour les activités sportives, bien supérieur à ce qu'il était dans le gymnase non rénové.

Il est rappelé que la structure ne dépend pas de l'Éducation nationale et qu'il convient d'inscrire cette question au registre santé et sécurité afin de saisir la mairie

Collège Émile-Auvray – Dourdan

Il est rappelé que le Registre de Santé et Sécurité au Travail ainsi que le Registre Spécial des dangers graves et imminents doivent être rendus accessibles à tous les personnels. Les documents peuvent être téléchargés sur le site de la DSDEN 91, rubrique Personnels – Santé et sécurité au travail – Registres réglementaires et documents obligatoires.

La Secrétaire du CHSCTD



Anne-Marie ROUSSEL

Le Directeur Académique



Lionel TARLET